

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le trente et un janvier deux mille vingt-cinq à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	24/01/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/02/2025

OBJET :

Subventions à divers associations et organismes N° 2/2025 - Domaine patriotique

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN ,
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , Mme Chiara GENTY , M.
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , M. Alain BLANC , Mme
Christiane BAR , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH ,
Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Chantal RAPIN, M. Cédryc AUGUSTE
procuration à Mme Solène FOREST, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Alain BLANC,
M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Nina CAL procuration à
Mme Maryvonne GRENIER, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M.
Eric MONTOYA procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme
Esther GONON, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne
COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine patriotique, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 23 janvier 2025.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Pierre PHILIP

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 10 FEV 2025

Affiché ou publié le :

10 FEV 2025

SUBVENTIONS N ° 2/2025

C.M. du 31/01/2025

	ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2025	Total des subventions accordées 2024
1	Amicale des médaillés militaires de Gap	Diverses manifestations patriotiques, participation aux cérémonies	Subvention de fonctionnement	100,00	90,00	90,00	0,00
2	Anciens combattants d'Indochine TOE et ME	Rassemblement, aide et soutien aux survivants handicapés suite aux blessures de guerre, rassemblement	Subvention de fonctionnement	200,00	180,00	180,00	180,00
3	Anciens Paras de Gap et Région	Rassemblement des anciens paras, organisation de manifestations amicales et sportives	Subvention de fonctionnement	300,00	279,00	279,00	279,00
4	Assoc. Départementale des mutilés et anciens combattants AMAC	Rassemblement, aide et soutien aux anciens combattants	Subvention de fonctionnement	900,00	675,00	675,00	350,00
5	As. des Déportés, Internés et Familles d'absents des HA	Rassemblement et défense des rescapés des camps nazis	Subvention de fonctionnement	300,00	150,00	150,00	150,00
6	Comité Souvenir Français de Gap	Perpétuer le culte de celles et ceux qui sont morts pour la France et l'entretien de leurs tombes	Subvention de fonctionnement	400,00	180,00	180,00	180,00
7	Les Fils de Tués des Hautes Alpes	Rassembler et renforcer les liens entre les membres	Subvention de fonctionnement	200,00	200,00	200,00	200,00
TOTAL					1 754,00		

Nombre de subventions votées :

7